



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Programme SAFE-Li® : Accompagnement des professionnels pour la réduction des expositions chimiques dans les établissements accueillant des jeunes enfants (EAJE) en Nouvelle-Aquitaine

Agence SAFE-Li

SAFE-Li®

Résumé

Le programme SAFE-Li est un programme néo-aquitain d'accompagnement au changement en 5 étapes clefs-pour réduire l'exposition des jeunes enfants (et du personnel) aux substances chimiques les plus préoccupantes (perturbateurs endocriniens, produits CMR, biocides, COV, polluants de l'air...) en induisant la transition vers des achats plus vertueux (notamment entretien, hygiène, loisirs créatifs) et des pratiques plus saines dans les collectivités et les organisations.

Cette fiche de capitalisation cherchera à comprendre comment les porteuses de SAFE-Li s'adaptent aux spécificités des collectivités territoriales, de leurs environnements et de leurs caractéristiques — dans le but de construire un solide réseau néo-aquitain de collectivités engagées dans la réduction de l'exposition des jeunes enfants aux polluants chimiques.

Capitalisation accompagnée par Alexis Krache, Société Française de Santé Publique, 2025



Carte d'identité de l'intervention

Intervention	SAFE-Li®
Porteur	Agence SAFE-Li
Thématique	Santé-environnement, Risque chimique, Réduction des expositions aux substances chimiques du quotidien en Petite Enfance
Population cible	Professionnels relais, enfants accueillis en EAJE (crèches)
Calendrier	2014 – en cours
Territoire concerné	Nouvelle-Aquitaine
Principaux partenaires	ARS Nouvelle-Aquitaine, 3AR, RecoCrèches, Collectivités territoriales
Objectifs	<p>Réduire les expositions des enfants en crèches (et du personnel) aux substances chimiques préoccupantes du quotidien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les données scientifiques de manière accessible • Acculturer les parties prenantes (non-scientifiques) aux enjeux sanitaires des substances chimiques des produits du quotidien potentiellement nocives • Faire prendre conscience aux professionnels du risque exposant des pratiques et des produits utilisés • Passer à l'action en construisant un plan de transition avec méthode et un calendrier défini pour modifier les achats et les pratiques et faire la transition vers un environnement plus sain • Mettre en œuvre le changement de manière progressive et méthodique. Essayer, tester, adapter les procédures et pratiques pour que les changements soient compris, consentis et durables. • Assurer la pérennité du changement par la formation des professionnels, la dissémination et la communication sur la démarche
Principales stratégies	<ul style="list-style-type: none"> • Audit • Partenariats • Accompagnement collectif • Animation de séances collectives • Sensibilisation • Echanges entre pairs
Thèmes saillants	Prévention primaire de l'exposition des jeunes enfants en établissement accueillant de jeunes enfants (et du personnel) aux substances chimiques les plus préoccupantes

Contributeur·rices	<ul style="list-style-type: none"> - Anne Lafourcade : Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li - Anne-Sophie Moussa : Co-fondatrice et directrice générale de SAFE-Li <p>contact@safeli.fr https://www.safeli.fr/</p>
--------------------	---

SAFE-Li®



Accompagnateur·rice	<p>Alexis Krache</p> <p>Chargé de mission – Société Française de Santé Publique</p> <p>alexis.krache@sfsp.fr https://www.sfsp.fr/</p>
---------------------	--

Méthodologie	Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit en 2025.
--------------	--

Présentation de l'intervention

Présentation de la structure

SAFE-Li est une Entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire, créée en mars 2021. Sa mission est de « contribuer à la nécessaire transition des organisations vers un monde moins toxique, en intégrant les enjeux de santé environnementale dans leurs pratiques quotidiennes¹ ».

SAFE-Li œuvre principalement via le programme du même nom. Ce programme, développé spécifiquement pour les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), propose un accompagnement au changement de pratiques à l'échelle de tous les établissements petite enfance d'une collectivité territoriale.

Contexte

« L'exposition à certaines substances chimiques considérées comme préoccupantes (perturbateurs endocriniens, produits CMR, biocides, COV, polluants de l'air...) est suspectée de jouer un rôle dans l'apparition de maladies chroniques et de troubles de la santé : asthme et allergies, cancers, perturbations hormonales, obésité, diabète²...»



Dès 2014, l'**ARS Nouvelle Aquitaine** a bâti une stratégie « Santé environnement Petite Enfance » ciblant les jeunes parents au travers de leur accompagnement par des professionnels de la petite enfance formés à la prévention.

Le **projet RecoCrèches** est une déclinaison opérationnelle de cette stratégie régionale. Appliqué par des opérateurs experts, son objectif est d'« aider les collectivités gestionnaires de structures petite enfance à adopter des pratiques respectueuses de la santé environnementales en mettant à leur disposition un kit d'outils pratiques et en les accompagnant dans la conduite du changement³. » C'est dans ce projet que s'inscrivent les activités menées dans le cadre du programme **SAFE-Li**.

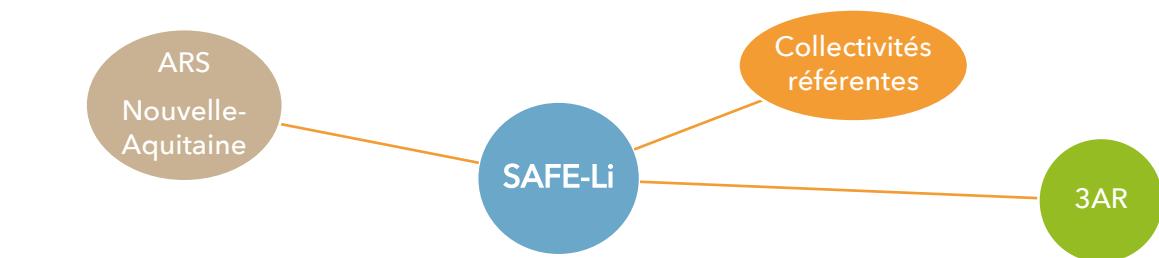
Problématique de départ

L'ARS a souhaité tester, dès 2015, des dispositifs innovants pour améliorer la promotion de la santé environnementale pour les EAJE au vu notamment du nombre croissant de questionnements émanant de ces structures et reçus via les PMI. Par exemple : *Parmi les détergents, quels sont les plus nocifs ? Que contiennent-ils exactement ? Par quoi peut-on les substituer ? A quel type de fournisseur puis-je m'adresser ? Quel sera l'impact sur notre budget ? Comment intégrer ces critères dans nos appels d'offres ?*

Calendrier

Lancement de la stratégie « Santé environnement Petite Enfance » de l' ARS NA	Création de la méthode SAFE-Li par l'agence ALICSE et intégrée au projet RecoCrèches (crée la même année)	Création de l'Agence SAFE-Li en tant que structure juridique	SAFE-Li a été mené avec une collectivité de chaque département de Nouvelle Aquitaine
2014	2015	2021	fin 2024

Principaux acteurs et partenaires



¹ SAFE-Li. Site institutionnel. [[En ligne](#)]

² Source : Recocrèches [[En ligne](#)]

³ *Idem*



Perturbateurs endocriniens, exposome & crèches État des lieux des cadres législatif, politique et scientifique

LOIS ET REGLEMENTATIONS

- [Loi EGALim \(2018, article 28\)](#)

Interdit l'**utilisation de contenants alimentaires en plastique** (cuisson, réchauffe, service) dans les établissements accueillant des enfants de moins de six ans, dont les crèches, à partir du 1er janvier 2025 (dérogation jusqu'en 2028 pour les communes de moins de 2 000 habitants)

- [Modification des décrets n° 2022-1689 et n° 2022-1690 du 27 décembre 2022](#) modifiant le décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 et applicable au 1^{er} janvier 2023

Dispositif révisé de surveillance réglementaire de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public

POLITIQUES PUBLIQUES

- [Plan National Santé Environnement 4 \(PNSE 4\) « Un environnement, une santé » \(2021-2025\)](#)

Cadre général de la politique française de santé environnementale, visant à réduire les risques liés aux substances chimiques, agents physiques et agents infectieux, en s'appuyant sur l'approche *One Health*.

- [Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens \(SNPE\) \(2014 puis SNPE 2 en 2019\)](#)

Déclinaison du PNSE / Structure les actions nationales relatives aux perturbateurs endocriniens et assure leur pleine cohérence avec le cadre européen.

- [Rapport des 1000 premiers jours \(2020\)](#)

Souligne l'importance de la période de la conception aux deux ans pour le développement de l'enfant, avec des recommandations pour améliorer la prévention, réduire l'exposition aux polluants et accompagner les familles.

- [Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant \(2025\)](#)

Cadre national fixant les exigences de qualité pour tous les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, centré sur leurs besoins, la relation aux familles et l'organisation professionnelle.

- [Plan Régional Santé Environnement \(PRSE\) Nouvelle-Aquitaine \(2017 puis 2019\)](#)

- [Plan Régional Santé Environnement 4 \(PRSE 4\) Nouvelle-Aquitaine \(2024-2028\)](#)

Guides et recommandations spécifiques pour les crèches, élaborés par les Agences Régionales de Santé (ici : Nouvelle-Aquitaine), en partenariat avec des experts et des associations

ÉTUDES ET RAPPORTS DE RECHERCHE

- [Projet PENDORE \(Anses\) - Exposition précoce aux Perturbateurs ENDOocriniens et santé REmpiratoire : effets cocktail et rôle de mécanismes épigénétiques](#)

Caractérisation de l'impact de l'exposition précoce à certains polluants environnementaux sur la santé des enfants en crèche

- [Enquête ESTEBAN](#)

Suivi de l'exposition des enfants français à six familles de polluants du quotidien, révélant une imprégnation généralisée, notamment chez les enfants



« Le point d'orgue de notre travail, c'est de pas travailler hors sol, de pas formuler des recommandations hors sol... On peut regarder la littérature scientifique, faire des recommandations, mais si elles sont inapplicables sur le terrain ; Si on ne va pas les tester sur le terrain, sur leur applicabilité, ça restera de l'ordre de la bonne intention. »

Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li

Objectifs

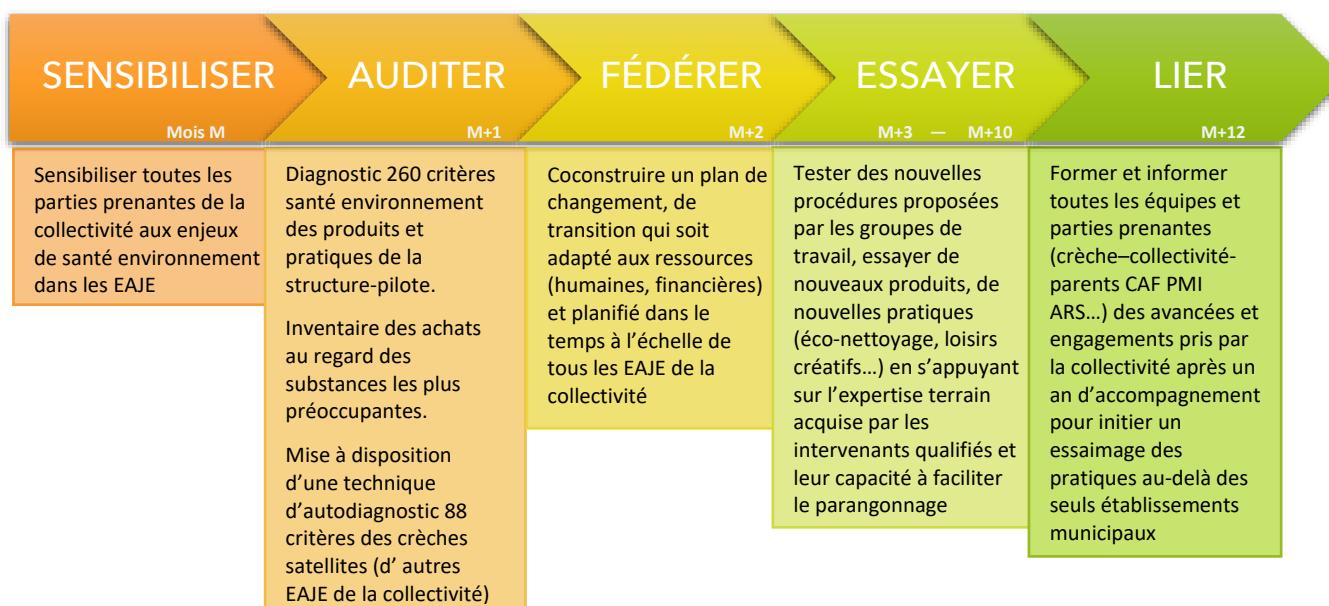
L'objectif principal du programme SAFE-Li est la réduction des expositions des enfants en crèche (et du personnel) aux substances chimiques préoccupantes du quotidien - donc un objectif de prévention primaire dans le champ de la santé-environnement.

À terme, il s'agit donc d'acculturer les professionnels de la petite enfance à la thématique des enjeux sanitaires liés aux expositions chimiques du quotidien et de modifier les achats et les pratiques pour acheter moins et mieux. Un environnement sain peut aussi s'avérer plus économique et apporter des bénéfices secondaires environnementaux (réduction des déchets, de la consommation d'eau, ...).

SAFE-LI, une méthode de conduite du changement de pratiques à l'échelle de tous les établissements petite enfance d'une collectivité territoriale

Le programme SAFE-Li se déroule sur une période d'un an et facilite la transition vers un environnement plus sain dans les EAJE. Sur la base de l'audit pédagogique d'une crèche in situ, partant du réel des professionnels, de leurs pratiques et des produits utilisés, le programme permet de coconstruire un plan de changement commun doté d'indicateurs et servant de feuille de route à court, moyen et long terme pour favoriser des achats et des pratiques moins exposantes pour les jeunes enfants (et le personnel) de toutes les crèches de la collectivité.

Les 5 étapes clef du programme SAFE-Li et leurs objectifs



Déroulement du programme

Voici comment le programme se déroule, sur une année, dans l'accompagnement d'une collectivité territoriale donnée :

Phase	Description	Objectif	Quand	Qui
SENSIBILISER	Conférence	Donner le « sens » de la démarche. Quel est le problème ? Quels enjeux sanitaires ? Pourquoi remettre en question les pratiques et achats ? Quelles solutions ?	Mois M	Une intervenante : préparation en amont, organisation et présence sur place
AUDITER	Préparation de l'audit	Préparer et rassurer les équipes : réunion de préparation avec le groupe projet, envoi de l'avis de passage et du pré-questionnaire	Mois M	Une intervenante
	Audit pédagogique	Constatier "in situ" les produits utilisés et les pratiques en place qui peuvent mener à des expositions au sein de la crèche pilote, en présence des crèches satellites sur la base d'une grille de 260 critères mesurables	Mois M	Deux intervenantes / sur place
	Autodiagnostic des crèches satellites et entretiens ciblés	Intégrer les éventuelles différences et disparités des autres établissements à prendre en compte dans la synthèse		Deux intervenantes / sur place
	Analyse des données de l'audit	Faire les constats d'audit (photos à l'appui), évaluer les produits et pratiques pour chaque thématique. Evaluer le risque chimique des produits utilisés pour l'entretien et l'hygiène (recueil des documents et analyse). Consolider dans un rapport d'audit	M+1	Une intervenante
FÉDÉRER	Rédaction de la proposition du plan de changement	Proposer de passer à l'action concrètement sur la base d'une proposition de plan de changement	M+1	Une intervenante
	Présentation du rapport d'audit	Rendre compte des pratiques et produits exposants avec l'analyse détaillée de chaque produit d'entretien et d'hygiène	M+2	Une intervenante - sur place
	Présentation de la proposition de plan de changement	Présentation de la proposition de plan de changement : à discuter, adapter, modifier selon les ressources et priorités, présentation des outils disponibles pour coconstruire le plan de changement finalisé		Une intervenante - sur place
ESSAYER	Prise en main du plan par la collectivité, organisation de tests de produits, pratiques et procédures	Faciliter les changements et les faire accepter par l'expérience aux équipes, lever les freins et définir les besoins en ateliers de formation (QAI, marchés, protocoles...)	M+3 à M+8	Une intervenante - sur place
	Ateliers à façon	Suivre les avancées et former par des ateliers en visio ou présentiel	M+9 à M+10	Une intervenante - sur place ou visio
LIER	Réunion de clôture avec le groupe projet	Entériner le changement : former et informer des avancées et engagements pris par la collectivité en présence de toutes les parties prenantes. Préparer une communication auprès des parents	M+12	Une intervenante - sur place



Dynamique de réseau et la pérennisation en Nouvelle-Aquitaine

« Nous avons mis en place une dynamique de réseau et de référents. Les collectivités qui ont été accompagnées sont référentes de leur département. C'est au-delà du programme en lui-même. »

Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li

Nous l'avons vu, SAFE-Li est un programme de conduite du changement des pratiques à l'échelle de l'ensemble des établissements de la petite enfance d'une collectivité territoriale. **Nous allons voir comment les porteuses de SAFE-Li s'adaptent aux spécificités des collectivités territoriales, de leurs environnements et de leurs caractéristiques — dans le but de construire un solide réseau néo-aquitain de collectivités engagées dans la réduction de l'exposition des jeunes enfants aux polluants chimiques.**

SAFE-Li : un programme engageant pour les collectivités territoriale

Émergence et structuration du projet : une adaptation née du terrain

L'adaptation du programme SAFE-Li aux collectivités territoriales trouve sa source dans une démarche pragmatique : le projet est né d'un besoin exprimé par les crèches et les collectivités, confrontées à un vide institutionnel et à l'absence de réponses concrètes sur les risques chimiques. Cette origine « bottom-up » a mené les porteuses à construire des solutions en lien direct avec les réalités locales, en évitant les recommandations théoriques déconnectées des pratiques. Cette posture d'écoute et de co-construction a permis d'ajuster en permanence le programme, en fonction des retours du terrain, des contraintes d'achat public, et des capacités réelles des établissements. L'adaptation est donc structurelle : elle n'est pas un simple ajustement, mais le moteur même de la stratégie.

Mobilisation des acteurs et stratégies de mise en œuvre : au fil des 5 étapes du programme SAFE-Li

Prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens en périnatalité : La participation de la population, un levier stratégique essentiel

« L'intérêt du public est un levier important pour élaborer des stratégies de prévention qui soient efficaces : il faut associer la population dans l'élaboration de solutions concrètes. Plutôt qu'une information descendante, vulgarisant des données médicales pointues, les acteurs qui interviennent sur le terrain trouvent plus judicieux de partir du milieu de vie de chaque sous-groupe de population, de repérer avec lui les sources possibles d'exposition aux perturbateurs endocriniens, afin de co-construire des solutions alternatives que chacun·e peut s'approprier à sa mesure, dans une logique de réduction des risques de santé. C'est au détour de ces approches participatives qu'est rendue accessible la notion complexe de substances chimiques agissant à notre insu sur la régulation hormonale de l'organisme. »

Source : Malvaut C, Ramblière L. Prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens en périnatalité. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2019. 28 p. (Collection Fnés D-CoDé Santé), page 15, Disponible ici : https://www.federation-promotion-sante.org/wp-content/uploads/2019/10/DC_PE_VF.pdf

1. SENSIBILISER	
Mobilisation des parties prenantes	Stratégies de mise en œuvre
Dès l'arrivée dans une collectivité, l'équipe SAFE-Li procède à une analyse minutieuse de la gouvernance locale afin d'identifier l'ensemble des acteurs concernés. L'objectif est d'inviter toutes les personnes qui seront impactées par le projet, de comprendre précisément comment fonctionne la collectivité et de repérer les personnes clés dont l'adhésion est indispensable.	La stratégie consiste à adapter le discours et les outils à la réalité de chaque collectivité. L'équipe SAFE-Li évite toute forme de culpabilisation et met en avant des bénéfices concrets : économies, amélioration du bien-être au travail, santé des agents et des enfants. Les solutions sont illustrées par des exemples visuels et des retours d'expérience, rendant le changement désirable. La sobriété est présentée comme un atout, afin que la transformation soit perçue positivement.
<p>« Si on loupe une personne clé à ce moment-là, si elle ne nous a pas entendues faire l'état des lieux de la situation sanitaire sur notre sujet, l'action aura énormément de mal à se mettre en place. »</p> <p>Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li</p>	<p>« Dès cette première étape, on propose une image du futur désirable et accessible. Par exemple, des images de pièces de vie débarrassées de tapis et de structures de mousse couvertes de PVC, qui donnent une vision plus sobre et néanmoins esthétique de ce futur. »</p> <p>Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li</p>



2. AUDITER	
Mobilisation des parties prenantes	Stratégies de mise en œuvre
<p>L'audit pédagogique réunit un groupe restreint, comprenant les directions de crèches, les agents, parfois des élus, ainsi que d'autres parties prenantes comme les services techniques ou les acheteurs. La visite de la crèche-pilote est collective : chaque participant explique ses pratiques (le/la cuisinier/ère après le service, le/la puériculteur/rice lors d'un change, l'agent d'entretien détaille ses produits). Cette implication directe favorise l'engagement et la compréhension mutuelle.</p> <p>Les 260 critères évalués pendant la visite sont ensuite restitués et discutés en groupe, puis synthétisés dans un rapport d'audit qui servira de base au plan d'action.</p>	<p>Avant la visite, un important travail de préparation est mené : collecte de données, questionnaires, demande de documents techniques, etc.</p> <p>Sur place, la visite guidée permet d'observer, de photographier, de questionner sur les pratiques et de vérifier chaque point. L'objectif est double : obtenir un diagnostic précis et transmettre des savoirs pratiques. L'audit permet aussi d'anticiper les freins organisationnels ou humains qui pourraient entraver la suite du programme.</p>



« Audit, c'est un mot qui fait peur et qui peut être un peu jugeant. On fait très attention à ce que ce ne le soit pas. On fait un exercice où on est déjà dans la pédagogie et en même temps il faut qu'on ne rate rien pour pouvoir cocher tous nos critères d'audit. »

Anne-Sophie Moussa, Co-fondatrice et directrice

3. FÉDÉRER

Mobilisation des parties prenantes	Stratégies de mise en œuvre
<p>La restitution de l'audit et la construction du plan de transition sont des moments clés où l'ensemble des acteurs est mobilisé autour d'une feuille de route partagée.</p> <p>Le plan est présenté par thématique, avec un code couleurs, pour situer où sont les leviers d'amélioration des pratiques, ainsi que les priorités des actions. Cette étape favorise la transversalité et peut améliorer les relations interservices.</p>	<p>Les actions sont listées selon 5 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer sans se polluer • Pour un air plus sain • Jouer autrement • Mieux dans son assiette • Prendre soin plus simplement <p>Le plan de transition, issu de l'audit, est exhaustif mais hiérarchisé pour privilégier les actions les plus faciles et à fort impact. Les actions sont détaillées, chiffrées etc. pour faciliter leur appropriation.</p> <p>La stratégie vise à rendre le plan opérationnel, réaliste et adapté à la capacité d'action de la collectivité.</p>
	<p>« Les 260 critères conduisent, généralement, à une quarantaine d'actions possibles, chacune avec des sous actions. L'idée est d'abord d'aller là où c'est facile et pas cher. Sinon, les agents vont vite s'épuiser. »</p> <p>Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li</p>



4. ESSAYER

Mobilisation des parties prenantes	Stratégies de mise en œuvre
Selon les priorités déterminées par les acteurs, des groupes de travail se forment. Ils vont alors travailler ensemble pour tendre vers leurs objectifs, avec l'appui des accompagnatrices de SAFE-Li, et le partenaire 3AR, sur le volet des achats publics. Les ateliers et temps d'échange permettent de maintenir la mobilisation, d'impliquer des personnes non présentes lors de l'audit, et de renforcer les liens transversaux. L'équipe veille à ce que ces temps soient constructifs et valorisants, pour que chacun se sente acteur du changement.	Les ateliers servent à approfondir certains points, lever les blocages, ajuster les recommandations et co-construire des solutions adaptées. Ils permettent aussi de renforcer l'appropriation du plan de transition et de mutualiser les expériences. La stratégie est de maintenir une dynamique collective et de soutenir les équipes dans la durée.
	<p><i>« La multiplication d'actions de parangonnage à ce stade est cruciale. C'est-à-dire de voir ce que ce qui est fait ailleurs, pour pouvoir échanger avec d'autres villes où la transition s'est déjà faite. »</i></p> <p>Anne Lafourcade, Co-fondatrice et présidente de SAFE-Li</p>



5. LIER

Mobilisation des parties prenantes

La réunion de clôture avec le groupe projet valorise l'engagement collectif et s'accompagne d'un engagement à poursuivre la démarche. C'est le moment d'inviter les parties prenantes locales et départementales (CAF, PMI) à découvrir le changement en marche dans la collectivité et la presse locale pour donner envie aux autres collectivités de s'y mettre

La dynamique se prolonge par l'animation régulière du réseau de référents, qui entretient la mobilisation et l'échange d'expériences.

Mobilisation des parents

Après la dernière étape d'accompagnement, quand les changements ont été entérinés au sein de l'EAJE et que les agents impliqués se sont totalement emparés des différentes facettes de la réduction des PE, plusieurs actions sont possibles pour communiquer sur ces nouvelles manières de faire, auprès des parents.

1. Lors de l'accueil de nouveaux parents d'enfants accueillis dans l'EAJE :

Lors de l'accueil d'un nouvel enfant, les agents vont pouvoir expliquer comment l'établissement agit pour réduire les perturbateurs endocriniens. SAFE-li propose des **supports de communication** à cet effet. Quelques collectivités ont créé leurs propres supports, comme Tulle agglo (Corrèze) et La Couronne (Charente).

En outre, les parents sont vite engagés dans la dynamique car il leur est demandé de fournir un biberon en verre, une crème de change vertueuse, etc.

2. Lors des cafés des parents

Réunions régulières au sein des EAJE, les cafés des parents sont des moments de rencontre entre les parents d'enfants accueillis et les agents d'une EAJE. Lors de ces rencontres, des ateliers « DIY » sont parfois proposés, pour essaimer les pratiques de l'EAJE au domicile des jeunes enfants : création de peinture ou pâte à modeler naturelles, création de produits ménagers non-polluants, etc.

Compétences mobilisées

SAFE-Li mobilise des compétences pluridisciplinaires : expertise scientifique (analyse des risques, recommandations), gestion de projet, animation de réseau, formation, communication, connaissance des marchés publics. Un réseau de référents départementaux a été mis en place, chaque département disposant d'un expert local, ce qui renforce l'ancrage territorial et la pérennité de la démarche. Cette organisation favorise la montée en compétence collective et l'appropriation locale.

Le programme SAFE-li est conçu comme un outil adaptable, ajusté en fonction des besoins des territoires et des réalités de terrain. Il existe une variabilité importante d'un accompagnement à l'autre, mais toujours sur la base d'un socle méthodologique commun (les 5 étapes). Cette flexibilité permet de répondre aux spécificités locales, tout en maintenant une cohérence globale. Elle permet aussi d'élargir la cible des du programme, si besoin (écoles, centre de loisirs, etc.)

Principaux enseignements

Résultats observés

Ci-dessous, une synthèse des résultats du questionnaire post-programme SAFE-Li. Ce questionnaire a été envoyé en 2023, aux 10 collectivités référentes de Nouvelle-Aquitaine en place à cette date, au terme de 5 ans d'accompagnement - en comparaison des constats faits aux audits de départ.

MÉTHODE

Questionnaire post programme SAFE-Li
envoyé en 2023 aux 10 collectivités référentes en place à cette date :

- La Couronne (16)
- Saintes (17)
- Tulle Agglo (19)
- Grand Guéret (23)
- Communauté d'Agglomération Bergeracoise (24)
- Gradignan (33)
- Dax (40)
- Val de Garonne Agglomération (47)
- Communauté d'Agglomération du Pays Basque (64)
- Châtellerault (86)

Indicateurs traçants
permettant d'apprecier la **qualité des produits utilisés** (nombre, label...) et les **pratiques** (aération, rinçage des résidus chimiques...).

Résultats AVANT/APRÈS
en comparaison aux constats faits lors des audits au démarrage du programme.

LE PROGRAMME SAFE-LI®

Un accompagnement au changement sur une durée d'1 an

- SENSIBILISER** Une conférence dans les 10 collectivités
- AUDITER** 10 audits pédagogiques dans les crèches pilotes des collectivités
- FÉDÉRER** 10 plans de transition mis en oeuvre dans les collectivités en lien avec les services

5 domaines	Nettoyer sans se polluer	Pour un air plus sain
Prendre soin plus simplement	Jouer autrement	Mieux dans son assiette
- ESSAYER** Des ateliers de formation pour tester de nouvelles procédures et de nouveaux produits
- LIER** 1/2 journée d'échanges et de collaboration entre les 10 collectivités et les parties prenantes pour s'engager dans la durée

RÉSULTATS

NETTOYER SANS SE POLLUER		PRENDRE SOIN PLUS SIMPLEMENT		POUR UN AIR PLUS SAIN		MIEUX DANS SON ASSIETTE	
100% des structures ont un maximum de 9 références de produit d'entretien (= cible idéale)		% de structures respectant les recommandations SAFE-Li		% de structures respectant les recommandations SAFE-Li		% de structures respectant les recommandations SAFE-Li	
AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS	AVANT	APRÈS
Nombre de références*	23	8	Un seul savon	10%	45%	Biberons en matériau inerte	10%
Nombre de biocides*	7	2	100% Cosmebio	10%	56%	Vaisselle en matériau inerte	30%
% label Ecocert écodétergent	21%	73%	Un seul produit hydroalcoolique	20%	80%	Contenants cuisson/réchauffe matériau inerte	30%
% collectivités ayant mis en place le rinçage après nettoyage	0%	100%	*En moyenne				

100% des collectivités rapportent des bénéfices écologiques (moins de produits nocifs...) et 50% des bénéfices sanitaires (moins d'absentéisme, moins d'allergies...)

Extrait du poster de l'Agence SAFE-Li au Congrès SFSE 2025 "Réduire les expositions aux substances chimiques préoccupantes en crèches"

Freins et leviers

Freins identifiés et comment l'équipe fait pour les réduire

Freins identifiés par la structure

Certaines recommandations, même pertinentes scientifiquement, ne sont pas applicables si les produits recommandés sont trop chers ou indisponibles sur le marché français. Cela limite la portée de certaines actions.

SAFE-Li dans sa version originale est un grand investissement de temps et d'argent. Beaucoup de collectivité ne peuvent pas se permettre de s'engager dans un tel processus.

La bonne mise en œuvre du programme, son appropriation sur les 12 mois, et la pérennisation des pratiques vertueuses est extrêmement « personnes-dépendantes ». La motivation des agents des collectivités impliqués est primordiale pour que SAFE-Li puisse être utile à la collectivité concernée.

Comment les éviter ou les réduire

- ▶ Se focaliser, dans un premier temps, sur les actions simples à mettre en œuvre permet aux acteur·ices de s'engager dans le processus, puis d'aller plus loin si cela est possible pour elles·eux.
- ▶ 1. Les porteuses de SAFE-Li acceptent et intègrent une variabilité importante d'un accompagnement à l'autre, pour tenir compte des spécificités locales : taille des collectivités, ressources disponibles, motivation des équipes, contraintes de marché. Cette flexibilité est assumée comme une condition de réussite. L'adaptation n'est donc pas un compromis, mais une stratégie délibérée pour garantir l'appropriation locale et l'efficacité des actions.
- 2. L'équipe a mis en place « SAFE-Light », un programme plus court et moins coûteux, espérant, ainsi, pouvoir être utile à plus de collectivités ou groupe de crèches associatives, ...

- ▶ En Nouvelle-Aquitaine, la pérennisation des pratiques est financée par l'ARS NA, sous forme d'ateliers pour les agents référents des 12 départements. Ces ateliers, les « SAFE-Live » permettent de maintenir la dynamique grâce à des échanges réguliers

Leviers

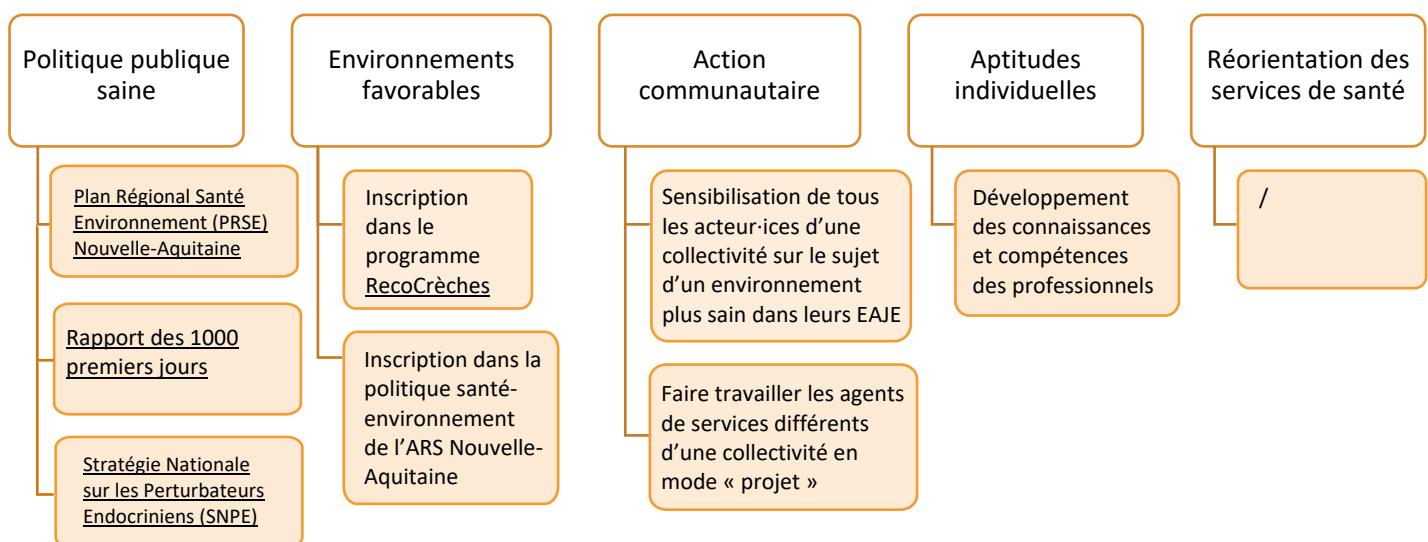
Entretien de la dynamique via les SAFE-Live

Les ateliers mensuels « SAFE-Live » regroupent les agents référents des 12 départements de Nouvelle-Aquitaine. Ces temps permettent - en plus d'un temps descendant de partage des actualités et de veille de l'équipe SAFE-Li – de favoriser un lien continu entre les référents. Ils et elles ont l'occasion de partager leurs interrogations, questionner sur les manières de faire, etc. Ils et elles parlent, par exemple, de leurs fournisseurs ; s'échangent des noms de produits qui ont fait leur preuve ; témoignent des éléments permettant d'affiner leurs clauses de marchés publics, etc. Il n'est pas rare que les référents échangent en dehors des « SAFE-Live », via mails et appels téléphoniques.

Modalités d'action

Ce schéma décrit les actions développées dans le cadre de SAFE-Li afin de mettre en exergue leurs contributions aux cinq axes de la promotion de la santé définis par [la charte d'Ottawa](#).

Légende des publics concernés : agents des collectivités travaillant dans et pour les établissements d'accueil du jeune enfant (en orange)



Pour aller plus loin

- Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de la Transition écologique. **Plan national santé environnement 4 (PNSE 4) : un environnement, une santé**. Paris : Ministère des Solidarités et de la Santé ; 2021. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-plans-nationaux-sante-environnement/article/plan-national-sante-environnement-4-pnse-4-un-environnement-une-sante-2021-2025>
- Ministère de la Transition écologique. **Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE)**. Paris : Ministère de la Transition écologique ; 2021. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-perturbateurs-endocriniens>
- Cyrulnik B, Taquet A, Commission des 1000 premiers jours. **Les 1000 premiers jours : là où tout commence**. Paris : Ministère des Solidarités et de la Santé ; 2020. Disponible sur : <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>
- Région Nouvelle-Aquitaine, État, ARS Nouvelle-Aquitaine. **Plan régional santé environnement (PRSE) Nouvelle-Aquitaine**. Bordeaux : Région Nouvelle-Aquitaine ; 2024. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/le-plan-regional-sante-environnement>
- Malvaut C, Ramblière L. Prévenir l'exposition aux perturbateurs endocriniens en périnatalité. Saint-Denis : Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé ; 2019. 28 p. (Collection Fnès D-CoDÉ Santé) Disponible ici : <https://www.federation-promotion-sante.org/wp-content/uploads/2019/10/DC PE VF.pdf>





Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

La réalisation de cette fiche s'est appuyée sur la méthode de capitalisation des expériences en promotion de la santé définie dans le cadre de la **démarche CAPS**.

La démarche CAPS de **Capitalisation des expériences en promotion de la santé**, menée depuis 2017 par un Groupe de travail national Capitalisation coordonné par la Fnés et la SFSP, s'inscrit dans l'initiative nationale InSPIRe-ID, dont l'objectif est **d'élaborer un dispositif national de partage de connaissances en santé publique**.

L'objectif de la démarche CAPS est de repérer des projets riches en enseignements et d'organiser leur capitalisation, d'appuyer les accompagnateurs et les porteurs d'action impliqués et d'alimenter le **portail CAPS** qui accueille les connaissances issues de l'expérience.

Afin de diffuser la démarche de capitalisation, le Groupe de travail national Capitalisation a élaboré un guide conceptuel et un cahier pratique et développé, en lien avec l'EHESP, une offre de formation à destination des accompagnateurs de capitalisation. L'ensemble de ces éléments se retrouvent sur le portail CAPS.

Le déploiement de la capitalisation des expériences en promotion de la santé est mené avec le soutien de la Direction générale de la santé et de Santé publique France.